

«Les langues du pouvoir», de Daniel Kübler et al.

Facteur crucial pour la cohésion nationale, le plurilinguisme en Suisse est examiné de près dans «Les langues du pouvoir. Le plurilinguisme dans l'administration fédérale».



Les quatre communautés linguistiques officielles sont représentées de manière égale dans l'administration fédérale et leurs représentants ont le droit de s'exprimer dans la langue de leur choix. Voilà ce que prévoient la Constitution et la loi sur les langues. Mais ces exigences sont-elles appliquées en pratique?

En dépit des objectifs très clairs de la Constitution, le fonctionnement plurilingue des autorités fédérales ne va pas de soi. Les minorités linguistiques sont sous-représentées dans de nombreuses unités administratives, notamment aux postes les plus élevés de la hiérarchie. Et pour les italophones, le libre choix de la langue de travail est souvent une illusion. Si le principe d'une administration fédérale réellement plurilingue fait quasiment l'unanimité, les obstacles à sa réalisation sont donc nombreux et difficiles à surmonter. À partir d'une analyse fine de la situation, en particulier dans ses développements récents, cet ouvrage propose une réflexion documentée sur le fonctionnement de l'administration publique dans un pays multilingue comme la Suisse.

[Source : EPFL-Press](#)